

## Place du rappel de printemps dans la stratégie vaccinale

### La primo-vaccination (schéma initial) est valide si :

Schémas explicités sur les sites gouvernementaux [Mesconseilscovid](#) et [Foire aux questions : réponses clés](#)



Deux injections sont réalisées selon un intervalle spécifique à chaque vaccin (21 jours pour le Pfizer et le Moderna)

ou



Une infection survient + de 15 jours après une 1ère injection



Une infection ne permet pas de valider le schéma initial si elle survient - de 15 jours après la 1ère injection.  
Dans ce cas, attendre 2 mois après l'infection (fin des symptômes) pour réaliser la 2ème injection

ou



L'injection survient après une infection. Il est recommandé d'attendre 2 mois après l'infection pour réaliser l'injection



#### Recommandé pour les personnes à risque de forme grave (DGS 2023-07) dès 6 mois

Toutefois, la possibilité sera laissée à toute personne qui en exprime la demande de bénéficier d'une primo-vaccination contre le Covid-19, toute l'année.

Pour les enfants de 6 mois à 4 ans : schéma à 3 doses (DGS 2023-03)

Obligatoire pour les professionnels de santé (DGS 2022-28)



#### Avec un vaccin à ARNm monovalent (classique)

Le vaccin de Novavax est également autorisé pour les primo-vaccinations

### La primo-vaccination est complétée d'un ou de plusieurs rappel(s) :

Si une personne n'a jamais été vaccinée contre le Covid-19, elle doit bénéficier d'une primo-vaccination avant de recevoir un rappel



#### Immunodéprimés, plus de 80 ans, résidents d'EHPAD et USLD et personnes à très haut risque de forme grave

1 injection entre le 27 avril 2023 et le 16 juin 2023, 6 mois après la dernière vaccination ou infection (DGS 2023-07)



Les personnes vaccinées ou ayant été infectées après le 16 décembre 2022 ne sont pas éligibles au rappel de printemps : le délai de 6 mois ne serait pas respecté entre la dernière injection/infection et la fin de la campagne actée au 16 juin 2023



Le rappel de printemps peut ainsi correspondre à un 1er, 2ème, 3ème ou 4ème rappel ; soit une 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème dose



Si une personne n'est pas dans la cible et souhaite recevoir un rappel, elle pourra en bénéficier gratuitement



#### Professionnels de santé : 1 rappel obligatoire

1 vaccination ou 1 infection 3 mois après la primo-vaccination (DGS 2022-28)

Changements attendus printemps ou été 2023



#### + de 12 ans : rappel non recommandé

Si une personne n'est pas dans la cible de rappel de printemps et souhaite recevoir un rappel, elle pourra en bénéficier gratuitement (DGS 2023-07)



#### Avec un vaccin de ARNm bivalent (Pfizer BA.4-5 Moderna BA.1 ou BA.4-5)

Les vaccins Novavax et Sanofi sont également disponibles pour les rappels ainsi que les vaccins à ARNm monovalent

pour  
mémoire

Les vaccins bivalents Pfizer BA.4-5 et Moderna BA.1 ou BA.4-5 (adaptés) ont une AMM déposée et obtenue uniquement pour les rappels : ils ne doivent pas être utilisés pour les primo-vaccinations.

Les rappels doivent être réalisés préférentiellement avec un vaccin bivalent (adapté), quel que soit le ou les vaccins utilisés précédemment.

Les vaccins Pfizer classique et Moderna classique peuvent malgré tout être utilisés pour les rappels bien que leur forme bivalente soit à privilégier.

Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin Pfizer.

contact ARS : [ars33-alerte@ars-sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars-sante.fr) - contact OMEDIT NAGG : [vaccination@omedit-nag.fr](mailto:vaccination@omedit-nag.fr)

ce mémo et d'autres sont régulièrement mis à jour et disponibles sur <https://www.omedit-nag.fr/vaccination>

les éléments soulignés sont des liens hypertextes, cliquez dessus pour y accéder

